

(Texte)

M. Caouette: Monsieur le président, depuis quelques jours, nous étudions...

M. Argue: Pas sur la table...

M. Caouette: Pardon?

M. Argue: Excusez-moi.

M. Caouette: Depuis quelques jours, nous étudions l'opportunité de porter de 300 millions à 400 millions de dollars le pouvoir d'emprunt de la Société, en vue d'aider davantage les agriculteurs de l'Est du Canada.

Nous avons toujours constaté, tant sous un régime libéral que conservateur, qu'il y avait une différence dans le traitement des cultivateurs de l'Est et ceux de l'Ouest.

Quand le gouvernement nous suggère d'augmenter le nombre des prêts au Québec et dans les provinces Maritimes, nous croyons sincèrement que ce n'est pas là le moyen de régler le problème. Au fait, les agriculteurs du Québec s'endetteront davantage et n'auront pas nécessairement la facilité de vendre leur production.

Je suis d'avis que ce qui importe dans le moment, pour l'ensemble de l'agriculture canadienne, c'est d'établir dans l'Est une politique semblable à celle qui est poursuivie dans l'Ouest du pays. Par exemple, lorsqu'on garantit l'achat de la production du blé de l'Ouest, ces cultivateurs se sentent plus à l'aise que lorsqu'on laisse les cultivateurs de l'Est dans l'impossibilité de vendre leur production.

Et même que nous endetterions les agriculteurs du Québec ou des Maritimes pour 200, 300 ou 400 millions de dollars, s'ils ne peuvent vendre leur production à l'automne, il est facile de comprendre qu'ils ne pourront même pas faire honneur à leurs obligations, même si, au moment où le prêt est consenti, cela leur permet de vivre un peu mieux qu'ils ne le font présentement, et éventuellement, soit dans 2 ans, 5 ans ou 10 ans, ils seront dans la même situation qu'aujourd'hui.

Ce que nous ne concevons pas du tout et ce que nous n'acceptons pas, au Canada, c'est qu'après 200 ou 300 ans de travail sur une ferme transmise de père en fils, de génération en génération, c'est que nous ayons des agriculteurs qui soient endettés au point de ne plus pouvoir exploiter leur ferme, et ce après avoir obtenu des prêts provinciaux ou fédéraux. C'est là le résultat d'un système financier qui n'est pas adapté aux possibilités que nous avons chez nous.

Monsieur le président, nous entendons parler, de plus en plus, de la désertion de nos fermes. Le fils du cultivateur n'est plus intéressé à prendre la relève de la ferme ou la relève du père. Pourquoi? C'est qu'à l'heure actuelle, dans le Québec, dans les Maritimes et dans certaines autres provinces, le revenu véritable d'un cultivateur s'établit à peine à

4c. l'heure, compte tenu du nombre d'heures de travail qu'il consacre à l'exploitation de sa ferme. Et même qu'on l'endetterait davantage demain, je ne crois pas que cela règle son problème! Mais une solution que le gouvernement peut apporter au problème des agriculteurs canadiens, c'est de garantir aux cultivateurs de l'est du Québec, de l'Ontario et des Maritimes la vente de leur production.

Monsieur le président, je suis d'avis que si le gouvernement offrait cette garantie, on ne serait pas obligé de se préoccuper du reste. Il nous serait alors permis de constater que les agriculteurs du Québec et du Canada sont capables de s'organiser. Cette politique permettrait l'expansion des fermes et contribuerait à augmenter la production. Au lieu de payer les cultivateurs pour ne pas produire de blé, que l'on paie pour la production qui est faite au pays, que l'on construise des entrepôts frigorifiques dans l'Est pour entreposer les denrées alimentaires, et si l'on ne peut consommer notre production nationale, que l'on aille sur le marché international; de cette façon, nous aiderons les agriculteurs canadiens.

Nous sommes en faveur de l'aide aux agriculteurs, seulement, nous craignons aussi les conséquences d'une politique semblable, eu égard à notre système monétaire actuel. Il est clair que le cultivateur sera dans le marasme financier dans l'espace de quelques années, tout comme il l'est dans le moment. On en a la preuve dans le Québec et dans les autres provinces où le prêt agricole a été établi, puisque les cultivateurs se torturent les méninges chaque six mois, ne sachant jamais s'ils viendront à bout d'acquitter leurs obligations ou de faire leur versement sur le prêt agricole qu'ils ont contracté. Pourquoi? Parce qu'ils ne peuvent vendre leurs produits.

Monsieur le président, nous devons veiller à l'établissement des fils de cultivateurs et leur permettre de vivre au même niveau que toutes les autres classes de la société, parce que je considère que les agriculteurs canadiens sont justement ceux-là qui sont les plus méconnus, à l'heure actuelle, les moins reconnus et même ceux qui sont le plus maltraités.

Je suggère bien humblement au ministre d'étudier la possibilité de présenter une mesure qui garantirait au cultivateur, par exemple, la vente de son beurre—comme cela se fait dans certaines régions pour la vente des œufs, des pommes—ou encore la vente du poisson dans les provinces Maritimes. Que l'on garantisse la vente de ces produits, et je suis assuré qu'à ce moment-là nous serons sur la voie de la prospérité, tant pour les agriculteurs canadiens que pour toutes les classes sociales de notre pays.